



PRÉFET DE LA MARTINIQUE
PRÉFET DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES AUX ANTILLES

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 20 avril 2015

Communiqué de presse

Interception de 220 kg de cocaïne et de 4 présumés narcotrafiquants par la frégate de surveillance *Germinal*

Le 17 avril 2015, le *Germinal* est intervenu sur un petit remorqueur suspecté de trafic de stupéfiants au large des Antilles. Cette opération déclenchée dans le cadre d'une enquête de la Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED) de Fort-de-France, et avec l'aval de l'Office Central de Répression des Trafics de Stupéfiants (OCRTIS), a permis la saisie de 220kg de cocaïne en provenance du Guyana.

La frégate de surveillance *Germinal* avec le concours de l'agence interministérielle de lutte contre le narcotrafic aux USA - la *Joint Inter Agency Task Force – South* (JIATF-S), a détecté et intercepté le remorqueur suspect battant pavillon Guyanien à 650 km (350 Nq) dans l'Est de l'Arc Antillais. Après accord du Guyana, État du pavillon, l'équipe de visite de la frégate de surveillance *Germinal* a ensuite effectué une fouille qui a conduit à la découverte de 5 bidons contenant environ 220kg de cocaïne.

Les 4 présumés narcotrafiquants seront placés en garde à vue par l'OCRTIS dans le cadre de l'enquête judiciaire sous l'autorité du procureur de la république. Les 220kg de cocaïne seront remis à l'OCRTIS pour destruction.

Agissant dans le cadre de l'Action de l'État en mer, la Marine française aux Antilles opère régulièrement de manière coordonnée pour réprimer les trafics de drogue en haute mer avec les autres administrations telles que la Douane, l'OCRTIS et la Gendarmerie, ainsi qu'avec ses partenaires étrangers de la Caraïbe. Ces opérations sont placées sous l'autorité de Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de la Martinique, délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer aux Antilles et conduites par le contre-amiral Georges Bosselut, commandant supérieur des forces armées aux Antilles depuis le centre opérationnel interarmées implanté à Fort de France.

Cette opération illustre l'excellente coopération avec les partenaires régionaux ainsi que l'efficacité de l'action interministérielle menée par la France contre le trafic de produits stupéfiants en zone Antilles-Guyane.

Cette opération porte le bilan de cette année 2015 à plus de 3,6 tonne de drogue saisie en mer par l'action conjointe des services de l'État français dans la zone Antilles-Guyane.

Une conférence de presse sera organisée à bord de la frégate *Germinal* accostée à la base navale de Fort de France le mardi 21 avril à 9h.

Les journalistes souhaitant y participer devront se présenter à 8h45 munis d'une pièce d'identité.